

## ÉDUCATION

Le « grand plan  
internat »  
de Blanquer

PAGE 8

# Le « grand plan internat » de Blanquer

Le ministre veut revitaliser les établissements de zone rurale en développant une offre attractive.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

**ÉDUCATION** Le ministre de l'Éducation nationale veut renouer avec l'âge d'or des internats. « En France ils ont vécu une étape glorieuse à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ils ont accompagné l'essor de l'école de la République. Puis l'image s'est un peu dégradée, à partir des années 1960, et l'internat est devenu synonyme d'enfermement. » En déplacement, le 29 mars, dans le Cantal, Jean-Michel Blanquer a lancé son « grand plan internat ».

Ce type d'établissements, il y croit depuis de longues années. Recteur de Créteil en 2009, c'est lui qui avait lancé le premier internat dit d'« excellence », à Sourdun. Un dispositif ouvert aux élèves méritants de milieu modeste, qui s'est vu couper les vivres sous le mandat de François Hollande. Désormais ministre de l'Éducation du quinquennat Macron, il défend le concept de l'« internat liberté », qui doit allier, selon lui, « un cadre pour bien dormir et bien travailler, et des possibilités qu'on n'a pas forcément chez soi, en matière de sport, de cultu-

re ». « Rigueur et bonheur », résume-t-



« Depuis quelques années, il y a une demande d'internat »

JEAN-MICHEL BLANQUER

il. Ce nouvel essor va de pair avec une politique de redynamisation des territoires ruraux. Car l'essentiel des 40 000 places qui restent vacantes dans ces structures - sur 220 000 au total - concerne ces territoires. Pourtant, dans les zones rurales, où les élèves peuvent être soumis à d'importants temps de transport, l'internat favorise clairement la réussite. Il permet aussi d'offrir des spécialités et options que le lycée de secteur ne propose pas toujours. Mais il reste à travailler, sur ces territoires, la mobilité et l'ambition scolaire. En France, le taux d'occupation des internats en lycée général et technologique se situe à 84,7 %. Il tombe à 82 % dans les lycées professionnels et à 63,6 % dans les collèges. « Depuis quelques années, il y a

une demande d'internat, parfois venant des élèves eux-mêmes. Nous devons la prendre en compte car c'est une façon de lutter contre les inégalités sociales », a expliqué le ministre, qui voit dans les internats ruraux « un cadre propice à la réussite scolaire ».

Dans le Cantal, à Aurillac, le lycée professionnel Raymond-Cortat fera donc l'objet, avec trois collèges du département et d'autres établissements français, d'une expérimentation. Ambition ? Développer l'attractivité, par le biais de projets éducatifs autour du sport, de la musique, du théâtre ou des langues. « 2 000 à 3 000 » places inoccupées en internat seront « redynamisées » à la rentrée prochaine, promet la Rue de Grenelle. Ainsi, après les mathématiques, l'enseignement professionnel ou, plus récemment, la maternelle, c'est une nouvelle mission que le ministre vient de lancer : la « mission internat », confiée au président du conseil départemental du Puy-de-Dôme, Jean-Yves Gouttebel, et à un inspecteur général, rendra ses propositions en septembre. ■



Deux lycéennes discutent dans leur chambre de l'internat du collège-lycée Édouard-Schuré à Barr, en Alsace. L'AN-CUIR'S CP - MARMARAZ - GARE